
IMMIGRATION Canada

Permis de travail

Directives du bureau des visas de Tel-Aviv



Table des matières

Liste de contrôle – Permis de travail

Liste de contrôle – Permis de travail au titre
du programme des aides familiaux résidents

Travailleurs peu spécialisés – Information
supplémentaire

Ce guide est produit gratuitement par
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
et ne doit pas être vendu aux requérants.

This guide is also available in English

Demande de permis de travail – Liste de contrôle

Remplissez cette liste et placez-la sur le dessus de votre demande.

Tout document qui n'est pas en français, en anglais ou en espagnol doit être accompagné d'une traduction certifiée conforme.

L'omission de tout document requis peut entraîner le refus de la demande ou un retard dans le traitement.

Tout préparatif de voyage de votre part avant d'avoir reçu de l'ambassade la lettre vous autorisant à travailler au Canada est réalisée à vos propres risques.

Nombre de personnes qui se rendent au Canada (demandeur principal et membres de sa famille qui l'accompagnent) :

En plus d'un permis de travail, demandez-vous l'un des documents suivants ?

		Nombre demandé:
Époux ou conjoint de fait	Permis de travail ouvert – un formulaire de demande de permis de travail doit être rempli.	Nombre demandé: <input type="text"/>
	Visa de résident temporaire (si vous ne demandez pas un permis de travail ouvert) – un formulaire de demande de visa de résident temporaire doit être rempli, s'il ya lieu.	Nombre demandé: <input type="text"/>
Enfants mineurs	Permis d'études ouvert pour les enfants de 6 à 18 ans qui accompagnent le demandeur principal – un formulaire de demande de permis d'études doit être rempli, mais il n'y a pas d'autres documents supplémentaires requis sauf si vous étudiez au Québec. Puis, l'enfant doit inclure un Certificat d'Acceptation du Québec (CAQ).	Nombre demandé: <input type="text"/>
	Visa de résident temporaire (si aucun permis d'études n'est requis) – un formulaire de demande de visa de résident temporaire doit être rempli, s'il ya lieu.	Nombre demandé: <input type="text"/>
Personnes à charge de plus de 18 ans	Permis d'études – un formulaire de demande de permis d'études doit être rempli, incluant une lettre d'admission d'un collège ou d'une université au Canada.	Nombre demandé: <input type="text"/>
	Visa de résident temporaire (si aucun permis d'études n'est requis) – un formulaire de demande de visa de résidence temporaire doit être rempli, s'il ya lieu.	Nombre demandé: <input type="text"/>

Vous devez soumettre :	
Si vous n'êtes pas dans votre pays de citoyenneté, veuillez présenter votre permis de travail ou votre permis de résidence temporaire.	<input type="checkbox"/>
Remarque : Les personnes qui possèdent un passeport israélien n'ont pas besoin d'un visa de résident temporaire pour visiter le Canada.	
Certificats de police israéliens (pour des demandeurs âgés de 18 ans ou plus) : étant donné que les certificats de police israéliens nous sont fournis directement par la police, veuillez inclure avec votre demande de permis de travail une déclaration qui indique la date à laquelle vous avez soumis votre demande de certificat à la police.	<input type="checkbox"/>
Informations sur la famille (IMM 5707) dûment rempli, daté et signé.	<input type="checkbox"/>
S'il y a lieu, vous devez également soumettre :	
Si <u>un enfant âgé de moins</u> de 18 ans voyage seul ou n'est accompagné que d'un seul parent ou gardien, une autorisation de voyage notariée de ses parents ou gardiens.	<input type="checkbox"/>
Si vous avez répondu "oui" à n'importe laquelle des questions sur vos antécédents sur le formulaire de demande, vous devez remplir et signer le formulaire de <u>l'annexe 1</u> (Demande de visa résident temporaire – IMM 5257B) et le joindre à votre demande.	<input type="checkbox"/>

Pour les occupations suivantes, il y a des exigences supplémentaires précises :

Infirmiers, docteurs et autres professionnels de la santé	
*À noter que vous devrez subir un examen médical.	
Une lettre confirmant votre admissibilité à un permis d'exercer ou agrément temporaire de l'organisme de réglementation provincial pertinent (par ex. ordre des infirmières et infirmiers ou collège des médecins et chirurgiens). Les moniteurs de clinique (clinical fellows) qui se rendent en Colombie-Britannique, en Ontario ou en Alberta n'ont pas besoin d'une lettre de l'organisme de réglementation.	<input type="checkbox"/>
Un certificat de police original délivré dans les 12 derniers mois.	<input type="checkbox"/>
Personnes mutées au sein d'une entreprise	
Une lettre de votre employeur expliquant pourquoi votre mutation est nécessaire et dans quelle mesure vous répondez aux exigences.	<input type="checkbox"/>
Une preuve du lien entre votre employeur actuel et votre employeur au Canada.	<input type="checkbox"/>
Aides familiaux résidents	

Une preuve que vous avez achevé un programme d'études secondaires .	<input type="checkbox"/>
Un certificat de police original pour chaque pays où vous avez vécu pendant plus de 6 mois depuis votre anniversaire de 18 ans.	<input type="checkbox"/>
Votre contrat avec votre employeur au Canada.	<input type="checkbox"/>
Une attestation de vos compétences linguistiques en français ou en anglais.	<input type="checkbox"/>
Un questionnaire pour aide familial résidant dûment rempli.	<input type="checkbox"/>
Une preuve que vous satisfaites aux exigences du programme en matière de formation ou d'expérience (par exemple : certificats d'études ou lettres de recommandation donnant un aperçu des tâches et des dates d'emploi).	<input type="checkbox"/>
Camionneurs	
Une preuve que vous avez achevé un programme d'études secondaires .	<input type="checkbox"/>
Une copie de votre permis de conduire (et document papier D740, s'il y a lieu).	<input type="checkbox"/>
Un certificat de police original de votre pays de résidence délivré dans les 12 derniers mois.	<input type="checkbox"/>
Un questionnaire dûment rempli du Projet pilote relatif aux professions exigeant un niveau réduit de formation officielle .	<input type="checkbox"/>
Une preuve de votre capacité financière à subvenir aux besoins des membres de votre famille qui vous accompagneront.	<input type="checkbox"/>
Candidats des provinces	
Un certificat de désignation par une province .	<input type="checkbox"/>
Titulaires d'une bourse de perfectionnement postdoctoral	
Une preuve d'achèvement des études doctorales (diplôme de doctorat ou lettre de l'université).	<input type="checkbox"/>
Chercheurs invités	
Un projet de recherche donnant les grandes lignes : <ul style="list-style-type: none"> • de la recherche à effectuer au Canada, • les objectifs de la recherche par rapport à vos plans d'études dans votre pays, • la façon dont vous avez été choisi, • la somme et la source de tout financement que vous recevrez. 	<input type="checkbox"/>
Équipe de tournage	
Tous les détails du tournage , y compris le but, l'endroit, les dates, le type de production et le public cible.	<input type="checkbox"/>

L'entente avec Téléfilm Canada, s'il y a lieu.	<input type="checkbox"/>
Travailleurs de la construction	
Un certificat de police original de votre pays de résidence délivré dans les 12 derniers mois.	<input type="checkbox"/>
Participants au programme québécois d'assistants en langue anglaise	
À noter que vous devrez subir un examen médical.	
Un certificat de police original de votre pays de résidence délivré dans les 12 derniers mois.	<input type="checkbox"/>
Une déclaration d'affectation du ministère de l'Éducation du Québec confirmant les détails de votre placement.	<input type="checkbox"/>
Employés d'organismes de bienfaisance	
Un certificat de police original de votre pays de résidence délivré dans les 12 derniers mois.	<input type="checkbox"/>
Le numéro d'organisme de bienfaisance de votre employeur au Canada.	<input type="checkbox"/>

Demande de permis de travail au titre du programme des aides-familiaux résidents – Liste de contrôle

Remplissez cette liste et placez-la sur le dessus votre demande.

Tout document qui n'est ni en français ni en anglais doit être accompagné d'une traduction certifiée conforme.

L'omission de tout document requis peut entraîner le refus de la demande ou un retard dans le traitement.

Nous vous recommandons d'attendre la réception de votre lettre d'autorisation de travail au Canada avant de finaliser vos préparatifs de voyage.

Vous devez soumettre :	
Assurez-vous que la validité de tous les passeports couvre la durée du séjour puisque la validité du visa ne peut pas dépasser celle du passeport. Si vous n'êtes pas dans votre pays de citoyenneté, veuillez présenter votre permis de travail ou votre permis de résidence temporaire.	<input type="checkbox"/>
Lettre de recommandation de votre employeur actuel ou de vos anciens employeurs, avec une description de vos tâches.	<input type="checkbox"/>
Revenu de l'employeur au Canada - si votre employeur accepte, vous pouvez inclure une copie de l'avis de l'impôt sur le revenu de votre employeur potentiel de l'évaluation (ANP) pour les deux dernières années.	<input type="checkbox"/>
Contrat employeur-employé répondant aux normes et aux conditions de travail en vigueur dans la province où vous travaillerez	<input type="checkbox"/>
Documents académiques - copies de vos relevés de notes (depuis l'école secondaire), vos certificats ou vos diplômes. (Nota : Il faut fournir les originaux pendant votre entrevue.)	<input type="checkbox"/>
Certificats de police originaux pour vous-même: Vous devez obtenir un certificat de police auprès des autorités de chaque pays ou territoire où vous avez vécu pendant au moins six mois consécutifs depuis l'âge de 18 ans.	<input type="checkbox"/>

Travailleurs peu spécialisés - Information supplémentaire

L'information suivante va faciliter l'évaluation de votre demande de permis de travail. Nous vous rappelons que le permis de travail doit être délivré par notre bureau avant d'entrer au Canada. La délivrance du permis, dans le cadre de ce programme, ne peut s'effectuer qu'avec un "les études d'impact sur le marché du travail " préparé par les agents au Canada.

Votre nom :

Votre citoyenneté :

Votre statut dans votre pays de résidence si vous n'êtes pas citoyen de ce pays :

Vos dépendants (époux ou conjoint, enfants célibataires de moins de 22 ans) vont-ils vous accompagner au Canada ?

Oui non

Où résident-ils présentement ?

S'ils vous accompagnent, de quels fonds disposez-vous pour payer les vols, l'éducation et subvenir à vos besoins au Canada ?

Quel est votre emploi actuel (ou niveau d'études pour les étudiants)?

Quelles sont vos fonctions ?

Depuis combien de temps avez-vous cet emploi ?

Énumérez et fournissez les dates des emplois que vous avez tenus depuis les 10 dernières années :

Dans le cadre de ce programme, les requérants peuvent travailler au Canada pendant une période de 24 mois*, après laquelle ils **DOIVENT** quitter le Canada et séjourner à l'étranger pendant au moins 4 mois. Si vous souhaitez refaire une demande de permis de travail après l'échéance du premier, dans quel pays allez-vous séjourner au cours de ces quatre mois obligatoires ?

Quels sont vos projets à long terme ?

*Vous faites une demande de permis de travail. Il est possible de se faire "désigné" par une province au Canada et obtenir la permission de faire une demande de résidence permanente tout en continuant de travailler. Toutefois, la désignation de personnes détentrices de permis de travail sont rares et ne peuvent être assurées d'avance. L'obtention de la résidence permanente ne peut elle non plus être assurée. Il est déconseillé de prendre des démarches définitives (vente de propriété, etc.) pour s'établir au Canada avant d'avoir votre visa de résidence permanent en main.